



# RENFORCEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL D'ENCADREMENT VÉTÉRIINAIRE DE LA SANTÉ ANIMALE

## Lettre d'information n°7

juin 2024

Cette lettre vous informe sur les dernières actualités du jumelage dont bénéficie la DGSV.



Elle est publiée régulièrement par l'équipe en charge de la gestion de ce projet.

### **I – Quoi de neuf dans les activités du jumelage ?**

De nombreuses activités ont eu lieu depuis notre dernière newsletter : 8 missions, 2 comités de pilotage, une visite d'études en France et un événement de visibilité du jumelage.

### **Les missions**

Volet 1 :

- La révision du projet de loi 2005-95 a été achevée au cours des deux missions qui se sont tenues en mars et en juin. Ce projet doit désormais être approuvé par l'ensemble des parties prenantes de la santé animale et être revu par le service juridique du MARHP. Il contribuera à éclairer les décisions nécessaires sur la répartition des missions avec l'INSSPA.
- La dernière mission dédiée au travail réglementaire a aussi été l'occasion de former les équipes aux principes de la législation.

### **Sommaire**

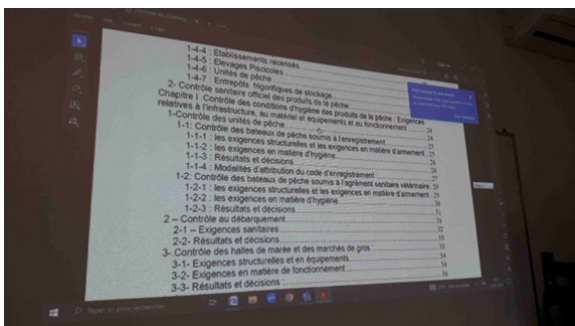
Qui de neuf dans les activités du jumelage ? .....	1
La visite d'étude .....	4
L'événement de mi-parcours .....	5
Les comités de pilotage .....	6
A venir.....	6
Les nouveaux visages du jumelage.....	7

- La poursuite des travaux collaboratifs sur la Stratégie nationale pour la santé et le bien-être animal (SNSA) a également été achevée lors d'une mission en mai. Pour en affirmer le caractère opérationnel, 25 fiches-action ont finalement été approuvées par les participants ; une méthodologie d'estimation de leur coût a été présentée à l'occasion de cette mission ce qui, une fois que toutes les fiches auront été estimées par la DGSV, appuiera les décisions de priorisation qui devront être prises. Quelques fiches doivent encore être rédigées par des agents de la DGSV ou d'organismes partenaires (IRVT, DGPA, etc.) et doivent être envoyées aux experts pour que la SNSA soit complétée.

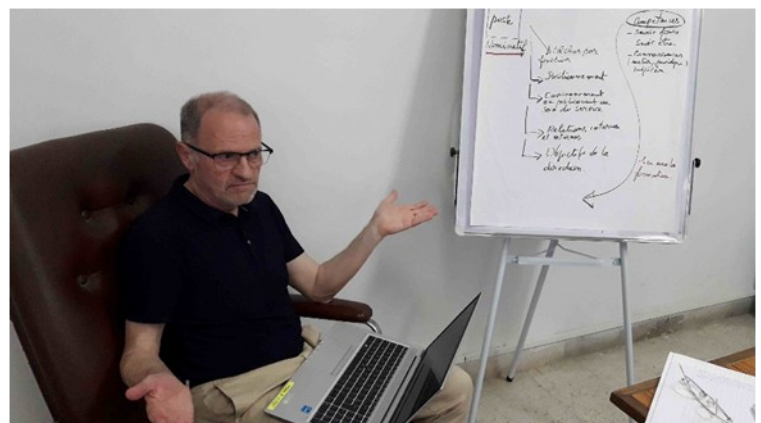
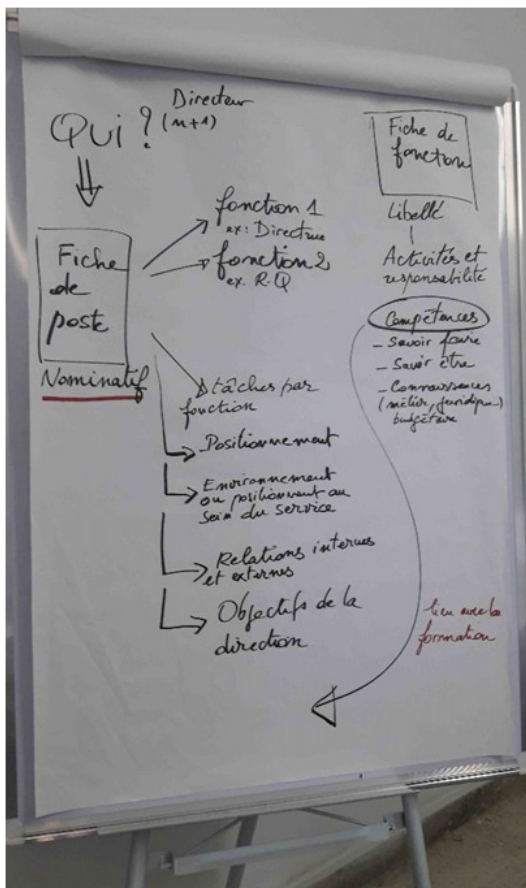


## Volet 2 :

- Une mission dédiée à la qualité s'est centrée sur l'examen des documents et procédures de contrôle établis par la DGSV pour la filière pêche, afin d'établir le cycle de la qualité pour cette filière pour qu'il puisse être répliqué par la DGSV et ses services pour d'autres filières ou thématiques. Elle a aussi mis en évidence les points non traités, notamment l'identification et la gestion des indicateurs associés aux procédures, qui doivent être améliorées. La visite d'un établissement a permis de voir sur le terrain comment sont appliquées les procédures qualité.



- La réflexion sur la stratégie de développement de la DGSV, un autre résultat important attendu du jumelage, s'est poursuivie en mai. Les experts ont retrouvé le groupe de travail qui avait accompagné les premiers pas de cette réflexion en janvier dernier. Une première ébauche du document sur la stratégie de développement de la DGSV a été présentée aux participants, établie sur la base des résultats de la mission précédente. Le groupe a aussi travaillé sur les notions de fiches de poste et de fiches de fonction. Ces travaux sont des « briques » nécessaires à la complétude de la stratégie. Les experts également pu participer au comité de direction du mardi, dont ils avaient rédigé la procédure en janvier, et proposé quelques points d'amélioration.



- Une troisième mission s'est tenue en juin, dédiée à une formation managériale qui a rassemblé 14 personnes en compagnie d'un consultant. Cette formation a abordé les notions d'équipe, de cohésion vs cohérence, de leadership, de styles de management, ainsi que beaucoup d'autres notions utiles aux managers. Elle sera poursuivie en septembre avec le même groupe.

### Volet 3 :

- Deux missions ont eu lieu pendant la période (en mars et mai), l'une consacrée à la finalisation des outils de la campagne de communication sur la visibilité des services vétérinaires - ils sont à présent en discussion avec l'agence chargée de les réaliser. La diffusion de cette campagne a été repoussée à l'automne en raison du retard pris dans l'élaboration des outils de communication.

La deuxième mission a, quant à elle, permis la reprise des travaux sur le plan stratégique de communication de la DGSV, et a notamment pointé la nécessité d'améliorer la communication interne pour rendre plus explicite la communication externe des services. Ces travaux sont appelés à se poursuivre cet automne.



### La visite d'étude

4 agents de la DGSV se sont rendus à Paris pour rencontrer la Direction générale de l'Alimentation (DGAI), les personnes en charge de la gestion des ressources humaines du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, ainsi que sa Délégation à l'information et la communication. Ces agents ont ainsi notamment pu prendre connaissance des réflexions menées à l'occasion de la refonte de l'intranet, de la gestion des réseaux sociaux, et de la manière dont sont gérées les compétences et les formations.



## L'événement de mi-parcours

Organisé le 4 juin, cet événement de visibilité du jumelage s'est tenu en présence de représentants de l'Union européenne, de l'ambassade de France et de la DGAI, du ministère de l'Economie et de la planification, ainsi que des chefs de projet tunisien, français et italien.

Cet événement a été l'occasion d'informer tous les partenaires présents des avancées concrètes du jumelage (cf. supra les informations relatives aux trois volets). La restitution des travaux s'est faite de façon participative et les quelques 65 participants ont apprécié d'être ainsi rassemblés.



## Les comités de pilotages

Deux comités de pilotage trimestriels se sont tenus, les 5 mars et 5 juin 2024.

Ces rencontres, obligatoires pour approuver les travaux réalisés et à venir dans le cadre des jumelages financés par l'Union européenne, sont aussi l'occasion de débattre de certaines questions en suspens, qu'elles soient techniques ou administratives. Le copil de juin a notamment été l'occasion de tenter de comprendre l'absence de représentation à haut niveau (Ministre, Ambassadeurs) pour l'événement de mi-parcours.

### II- A venir

Les prochains mois verront se poursuivre les travaux engagés. Ainsi :

#### Volet 1 :

- Deux missions dédiées aux textes réglementaires sont prévues à l'automne ;
- Une mission centrée sur l'estimation des coûts de la lutte contre une maladie se tiendra en novembre.

#### Volet 2 :

- Une mission lancera les travaux relatifs à l'accréditation de l'activité d'inspection en santé animale en juillet ;
- L'élaboration de la Stratégie pour le développement de la DGSV va être finalisée ;
- Une mission d'appui concret au management de la qualité permettra d'avancer sur ce sujet ;
- Deux visites d'études auront lieu : l'une fin juin sur la qualité, avec les équipes en charge du sujet qui rencontreront leurs homologues dans la région Emilie-Romagne en Italie ; la deuxième, qui aura lieu en octobre, abordera les notions de stratégie et de management avec les responsables de la DGAI et d'une région de France.

#### Volet 3 :

- Des réflexions vont être engagées pour la 2<sup>e</sup> campagne de communication à lancer, qui sera centrée sur la rage ;
- La campagne de communication « Visibilité des services vétérinaires » sera engagée ;
- Le plan stratégique de communication de la DGSV sera finalisé, avec ses plans opérationnels et le tableau de bord associé.



### III – Quels nouveaux visages pour le jumelage ?

- **Jean-Pierre DOHOLLOU, expert privé**

Consultant en organisation, méthodes et management, Jean-Pierre Dohollou se consacre depuis dix ans à la formation continue dans des univers variés, tous situés dans le secteur administratif. Il a accompagné de nombreuses réformes structurelles, fourni un appui méthodologique à l'élaboration et à l'accompagnement de projets d'établissement, construit des plans de développement des compétences, etc .



## Fiche signalétique du jumelage « Renforcement du dispositif national d'encadrement vétérinaire de la santé animale » - TN 18 ENI AG 01 21

Ce jumelage est financé par l'Union européenne et emmené par un consortium franco-italien.



Durée : 3 ans  
Budget : 1,5 M€  
Près de 600 jours d'expertise prévus

### Les objectifs du jumelage :

Objectif général : contribuer à la préservation de la santé humaine, de la santé et du bien-être animal selon l'approche « One health/Une seule santé » ; et, ainsi, à la promotion des productions animales primaires et au développement des échanges commerciaux avec l'Union européenne et à l'international.

Objectif spécifique : renforcer le dispositif national d'encadrement des services vétérinaires en vue d'une meilleure maîtrise des risques sanitaires des troupeaux, garantissant ainsi une meilleure sécurité sanitaire en vue de l'amélioration des échanges commerciaux.

Ces objectifs sont déclinés en trois composantes opérationnelles, ou « volets » :

Législation et organisation institutionnelle : la politique de santé animale, son cadre légal et l'organisation des autorités compétentes sont revus et font référence en matière de santé et de bien-être animal ;

Management et renforcement des capacités : des propositions sont faites pour améliorer la gouvernance et la chaîne de commandement aux niveaux central et régional ; les capacités managériales et techniques des SV sont développées ; des processus de travail sont documentés en vue de la certification qualité des services vétérinaires chargés des inspections ;

Communication : la sensibilisation des acteurs de la filière aux sujets de santé et bien-être animal est réalisée grâce à des campagnes de communication ; la visibilité de l'action des services vétérinaires est renforcée, y compris en temps de crise sanitaire.